

RUE AUX ECOLES LAMORICIERE

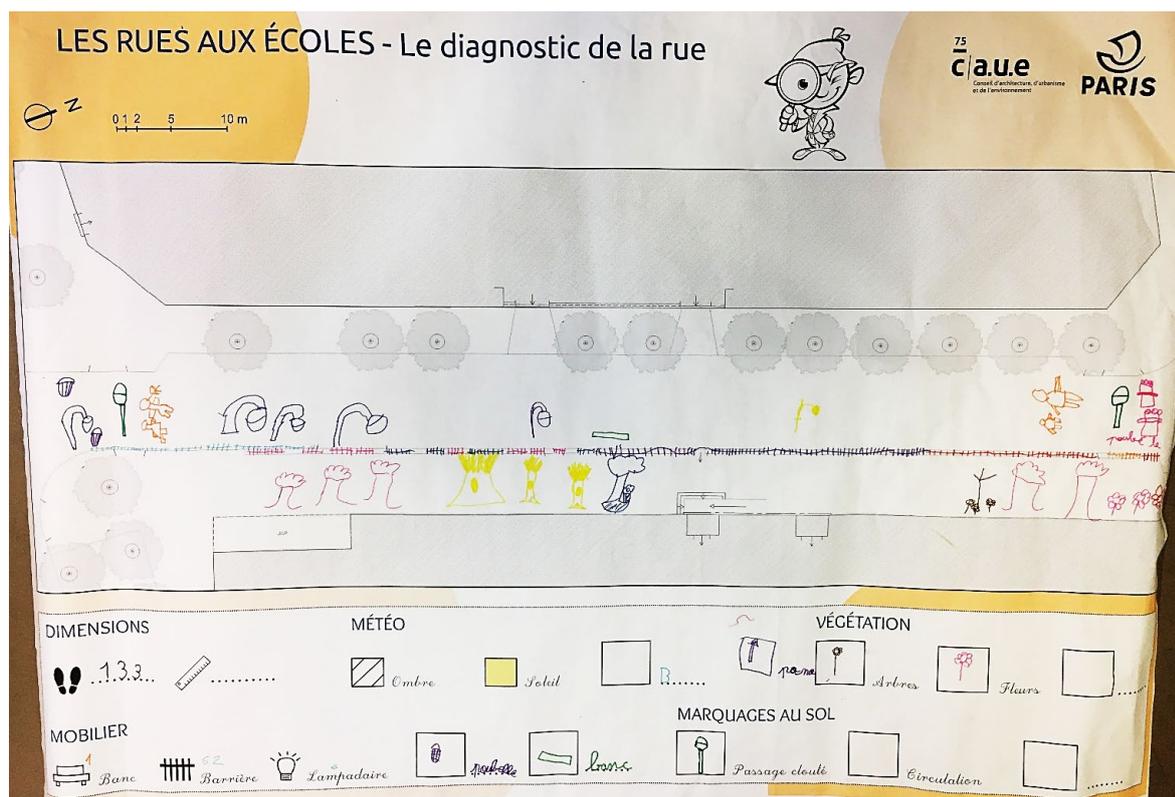
Synthèse des ateliers avec les écoles

Écoles élémentaires A & B – 8 et 10 avenue Lamoricière 75012

1/ ATELIERS AVEC LES ENFANTS

Ateliers avec une dizaine d'enfants des deux élémentaires (A et B), le jeudi 18 février 2021 (après-midi) et le vendredi 19 février (matin), pendant le temps périscolaire, accompagnés par une animatrice du centre de loisirs.

Atelier n°1 : le diagnostic de la rue



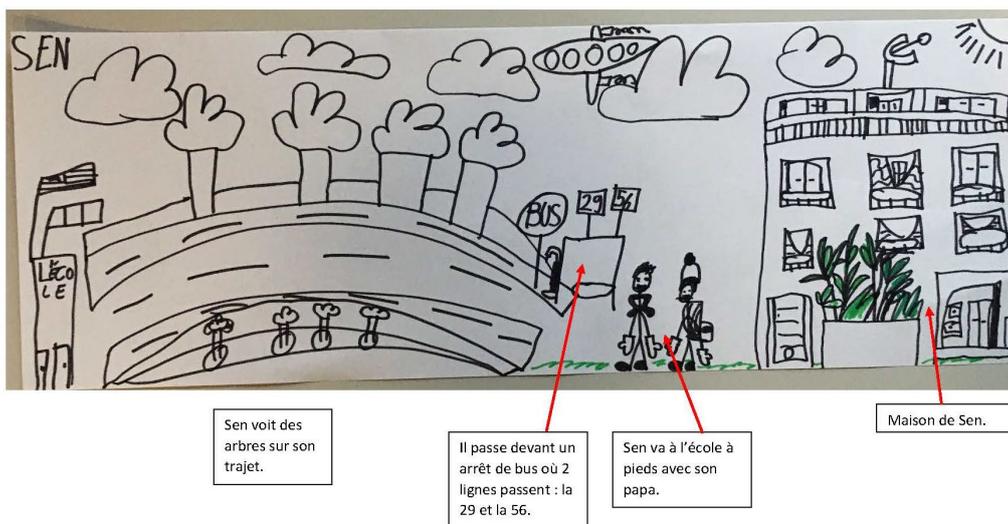
Le premier atelier avait pour premier objectif de voir avec les enfants l'état actuel de la rue et donc d'en faire un diagnostic. Ce diagnostic consistait donc à relever sur un plan les différents éléments de la rue que les enfants pouvaient observer :

- Les arbres non indiqués sur le plan du côté de l'école
- Les lampadaires
- Les passages piétons
- Les poubelles
- Le seul et unique banc de la rue
- Les barrières tout le long du trottoir côté école
- Les marquages au sols pour la circulation des voitures (bonhommes oranges).

Lors de cet exercice, les enfants ont remarqué la quasi absence d'assises dans la rue. Ils ont noté un nombre d'arbres d'important qu'ils souhaitent conserver. Ils dénotent aussi le manque de poubelles et de couleurs dans la rue et aimeraient retirer les barrières en Croix-de-Saint-André.

Atelier n°2 : le chemin de l'école

Un deuxième temps a été consacré à la réalisation de cartes mentales sous forme de bande dessinée. L'objectif était que les enfants racontent leurs trajets école-maison à travers une histoire qu'ils dessinent.



Sur ces cartes mentales, les enfants ont dessiné les arbres qu'ils croisent sur leur chemin. Ils ont aussi dessiné les membres de leur famille avec qui ils vont à l'école. Les enfants vont à l'école à pieds pour la plupart, l'un d'entre eux prend le tramway.

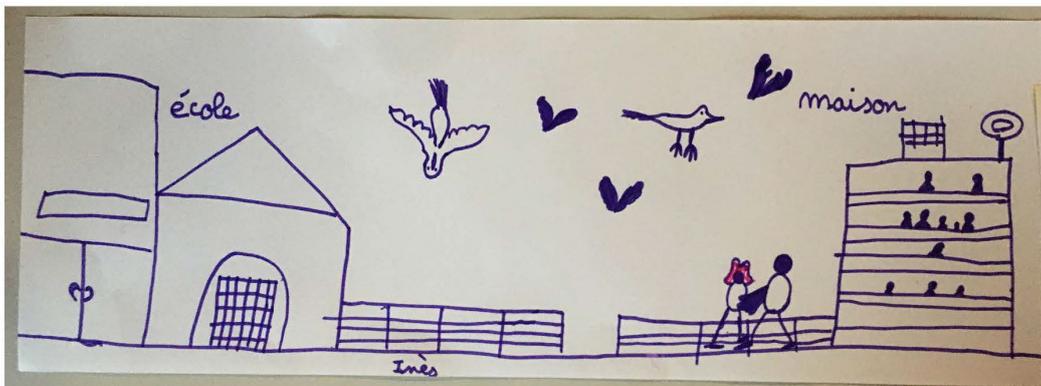
Plusieurs enfants ont dessiné les personnes/animaux/lieux qu'ils croisent sur leur trajet (voitures, oiseaux, boulangerie ...).





Millie-Rose se rend à l'école à pieds.

Elle croise des arbres sur son trajet, ainsi que des voitures.



Inès se rend à l'école à pieds avec son papa. Elle vit dans un immeuble. Elle voit des oiseaux voler.



Elle croise de la végétation (plantes, arbres) sur son trajet.

Élorah va à l'école à pieds avec sa maman.

Elle emprunte des passages piétons.

Élorah a représenté l'école du 8 (à gauche) ainsi que l'école du 10 (à droite).

Atelier n°3 : les entretiens

Un troisième temps a été consacré à la réalisation d'entretiens avec des adultes de l'école. L'objectif était de comprendre les enjeux des adultes vis-à-vis de cette rue. Ils étaient interrogés sur quatre sujets : pourquoi passent-ils par la rue, la végétation, la place disponible pour les piétons, les envies pour la future rue.

À propos de la végétation, il y a un consensus sur le fait qu'il manque de la végétation (« pelouse », « buissons » ...) car celle-ci apporterait de l'ombre ainsi qu'une esthétique plus agréable.

Globalement, les adultes interrogés pensent qu'il y a assez de place pour les piétons dans la rue, notamment depuis que celle-ci est fermée aux voitures.

Enfin, les envies pour la future rue sont différentes selon les profils. Le REV aimerait des places de stationnement pour le personnel de la ville. Le gardien de l'école précise qu'il aimerait une rue mieux entretenue (décoration et propreté). Les animateur.trices sont demandeurs d'espaces avec des bancs et des tables, mais aussi d'infrastructures pour faire du sport (ex : panier de basket) et des aires de jeux pour les enfants.

Ces entretiens ont permis de commencer à cerner les idées des adultes pour la future rue qui convergent vers un apport en végétation, un lieu de détente avec des tables et des chaises, un lieu pour la pratique du sport et un espace ludique de jeux pour les enfants.

XAVIER

LES RUES AUX ÉCOLES - L'enquête des usagers de la rue

75
caue
Centre d'Action Urbaine
et de l'Environnement



PARIS

Les rues aux écoles sont mises en place pour apaiser les abords des écoles en réduisant la circulation automobile mais aussi pour imaginer de nouvelles choses à faire. Elles seront plus ludiques, plus colorées, plus amusantes, plus végétales, plus sportives... C'est à vous de décider !

1. Pourquoi passez-vous par cette rue ? 

Je passe par cette rue pour me rendre au travail.

2. Que pensez-vous de la végétation dans cette rue ? 

Je souhaiterais davantage de végétation dans cette rue.

3. Trouvez-vous qu'il y a assez de place pour les piétons ? 

Non.

4. Qu'aimeriez vous avoir ou faire dans cette future rue ? 

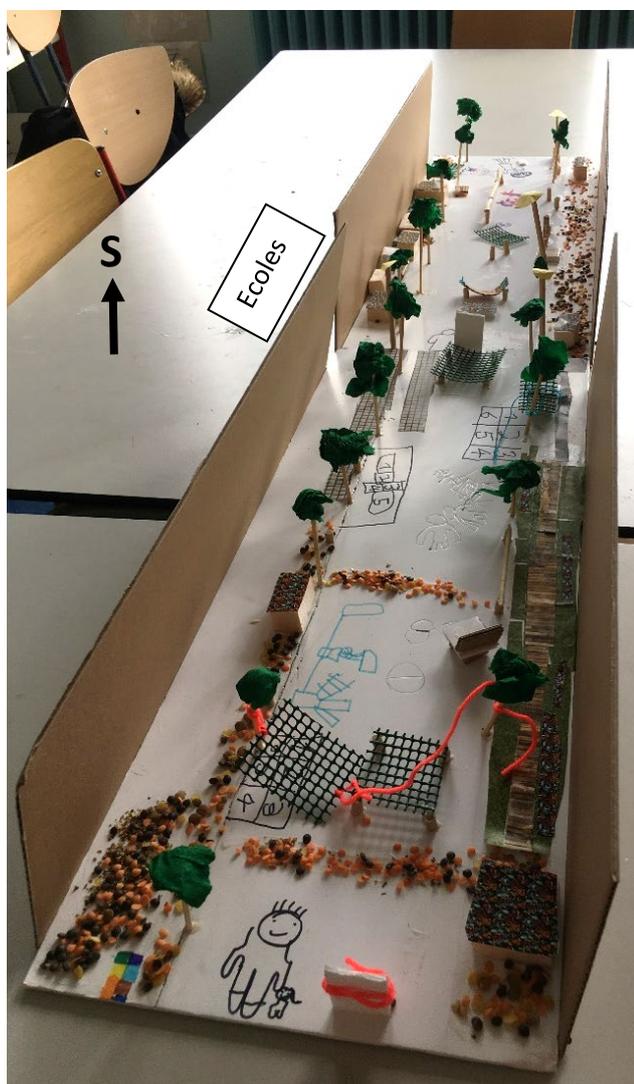
Places de stationnement pour les employés de la ville (vélo, scooters), un espace détente pour les familles.

Cet atelier « diagnostic » a montré que les enfants observent activement ce qui les entoure lorsqu'ils sont dans la rue. Ils n'observent pas tous les mêmes choses et certains voient le trajet pour aller à l'école

comme un trajet plein de surprises, et d'autres le voient plutôt comme une routine assez monotone. Pour ce qui est de la rue Lamoricière, les enfants la connaissent bien mais semblaient parfois découvrir la présence ou l'absence de certains éléments notamment le fait qu'il n'y a qu'un banc ou encore le nombre d'arbre qui est conséquent par rapport à ce qu'ils avaient en tête. Le diagnostic leur a permis de prêter attention à ces éléments.

Atelier n°4 : la maquette de projet

Lors de l'atelier de maquette, les enfants devaient réfléchir à ce à quoi ils aspirent pour la future rue aux écoles.





Les enfants ont souhaité modifier les sols de la rue. En effet ils voudraient des sols avec des matériaux plus naturels (gravillons, herbe, bois, parterres de fleurs ...). Ils souhaitent aussi apporter de la couleur à la rue notamment avec des marquages sur les sols qui restent bitumés et avec des pavés de couleurs.

Ils ont montré à travers cette maquette un besoin important d'espaces ludiques et sportifs par la présence de différentes infrastructures telles qu'un mur d'escalade, des barres de cochon pendu, un parcours dans les arbres, des marelles ... Ils souhaitent pouvoir se dépenser dans la rue.

Cependant, ils ont aussi pensé à des espaces plus calmes de détente avec des assises, des tables, un hamac etc.

Enfin, on remarque un apport en végétation important sur la maquette notamment avec la présence forte de fleurs que ce soit en pleine terre ou dans des bacs.

L'occupation de la chaussée au centre de la rue leur paraît naturelle à la condition que les barrières en Croix-de-Saint-André soient retirées.



LE MOT DES DIRECTEURS : Madame Bernier au 8 et Monsieur Linquette au 10

Ils font état de beaucoup de problèmes de squat devant l'école qui se sont amplifiés avec la fermeture de la rue qui s'est faite sans concertation. En grande difficulté face à ce problème, Monsieur Linquette appelle régulièrement le commissariat (3 fois la semaine dernière). Le fait d'avoir fermé la rue longtemps avant la mise en place d'un aménagement a créé un « no man's land » qui empire chaque jour.

Il s'agit de collégiens jusqu'à une certaine heure puis de plus grands qui les chassent à leur tour. Les collégiens de Germaine Tillon « ne sont pas des méchants », ce sont souvent d'anciens élèves auprès de qui l'équipe pédagogique se permet d'intervenir. Les occupants de la soirée ou de la nuit sont plus vieux, ils instaurent un climat d'insécurité dans la rue pour Madame Bernier qui est logée sur place.

Rétablir le flux de circulation, avec voie de circulation sans stationnement et piste cyclable permettrait de déloger les squatteurs.

Ils regrettent que les aménagements prévus boulevard Carnot, sur le périphérique (le gymnase pont), qui aurait amener des lieux de rencontre, des terrains de sport « comme sous le métro », ne voient pas le jour pour ces jeunes. Et s'ils souhaitent pour eux des espaces, l'avenue Lamoricière n'est pas le bon

endroit, il y a trop de riverains, cela engendrerait trop de nuisances. Pour Monsieur Linquette peu d'aménagements sont envisageables par peur d'amplifier le problème : pas de bancs, pas de tables, pas de zone de jeu, éventuellement une table de ping-pong. Il mentionne que son collègue directeur de la maternelle Carnot se bat pour faire piétonniser sa rue mais ça n'est pas entendu.

Il est favorable à de la végétation massive, imposante, plutôt haute (pour éviter le piétinement) et avec les pieds d'arbres dégagés (pour éviter les rongeurs). Aujourd'hui, les élèves et les parents piétinent les plantations qui sont au ras de sol et non protégées, une barrière est indispensable. La fosse en pleine terre réalisée récemment ne comporte pas suffisamment d'arbres et est restée à moitié vide.

Cet aménagement de la rue leur semble donc secondaire au vu du travail plus à vocation plus sociale nécessaire dans le quartier. Pour Monsieur Linquette, il faut un réaménagement global du quartier, pour lui redonner un dynamisme économique, créer du va-et-vient de travailleurs.

2/ EXPOSITION POUR LES PARENTS

Mercredi 31 mars 2021 – 11h30 (sortie d'école).

Une mini exposition de la maquette réalisée par les enfants à la sortie de l'école a permis de montrer aux parents ce qui avait été réalisé et de leurs donner l'opportunité de s'exprimer sur ce projet proposé par leurs enfants.

L'avenue Lamoricière est aujourd'hui fermée à la circulation par des barrières. Cependant, les parents notent un sentiment d'insécurité dans cette rue désormais piétonne notamment en raison du fait que les scooters parviennent à passer malgré les barrières. Les habitants et les parents dénoncent un détournement d'usages dans l'avenue depuis la piétonnisation avec par exemple le fait que certains jeunes viennent squatter la rue et la dégradent, font du bruit etc. Il y a donc une double demande, à la fois de sécuriser d'avantage la rue avec des barrières qui empêchent le passage de tous véhicules et à l'inverse rétablir la circulation pour ne pas donner envie de squatter au milieu de la rue.

Pour certains parents et leurs enfants, l'avenue Lamoricière pourrait devenir un lieu avec différents usages : jeux, sports, détente. Les enfants avaient d'ailleurs pu réfléchir au cours d'un « conseil des enfants » à ce qu'ils voudraient proposer pour la future rue aux écoles avant notre intervention. Certaines thématiques étaient déjà ressorties : sport, nature, jeux ou encore un abri pour SDF ou un distributeur de bonbons.

Pour ce qui est des aménagements sportifs, plusieurs parents ont évoqué l'idée de pistes pour faire du vélo ou de la trottinette, de mettre des bosses sur la chaussée afin de faire un parcours pour les enfants, des terrains de foot, des tables de ping-pong ... Les enfants évoquent même l'idée d'un city stade pour jouer au foot. Ils pensent aussi à un parcours de santé, des barres de traction ou encore un skate parc.

Les enfants souhaitent avoir un usage ludique de la rue, comme on a pu le constater sur la maquette, avec des aménagements tels qu'un trampoline, une cabane avec une barre de pompier pour descendre, une araignée pour escalader, un bac à sable, un toboggan ...

Les parents et les enfants évoquent aussi un usage « détente » de la rue, avec du mobilier végétal notamment. En effet les arbres sont très appréciés des enfants et des adultes qui souhaiteraient davantage de végétation/nature (jardin naturel, potager, fleurs, pelouse, une cabane à oiseaux ...). Sont aussi suggérés des transats, des parasols, des tables pour prendre le goûter avec ses copains, des fontaines pour jouer avec l'eau l'été ...

Toutes ces idées sont cependant controversées en raison des nuisances sonores qu'elles pourraient engendrer (cris, balle qui rebondit etc.) dans cette rue apparemment déjà très bruyante en été. La présence d'un city stade serait plus judicieuse au niveau du Boulevard Carnot où il y a peu d'habitations. Aussi, le problème de détournement d'usages laisse certains riverains penser qu'il ne faut pas mettre de mobilier qui pourrait inciter le squat (notamment chaises, tables etc.) et la dégradation de ces nouveaux aménagements comme dans le parc à côté où les balançoires ont été cassées et retirées. C'est pourquoi certaines propositions s'arrêtent à des marquages au sol simples (piste pour le vélo/la trottinette, marelles, pistes de course ...), de la couleur, des zones pour dessiner à la craie etc. qui ne nécessitent finalement pas de mobilier.



LE CAUE DE PARIS

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris a été fondé en 1981. Il s'agit d'un organisme départemental, créé par la loi sur l'architecture de 1977 pour promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale en informant, conseillant et sensibilisant le public à ces thématiques. De statut associatif, il conduit ses missions de service public en toute indépendance et objectivité.

CONTACT

CAUE de Paris
7 rue Agrippa d'Aubigné
75004 PARIS
01 48 87 70 56

SITE INTERNET

www.caue75.fr